



BOIS-GUILLAUME TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE

**PROGRAMME D' ACTIONS CLIMAT - AIR - ENERGIE
2022 - 2025**

10 axes stratégiques - 60 actions



AXE 1 : Stratégie et suivi de la politique climat-air-énergie communale

Définir et valider les **objectifs** de la politique communale climat-air-énergie, organiser le pilotage

Suivre et évaluer régulièrement l'atteinte des objectifs climat-air-énergie : chaque service assure le suivi des actions qu'il pilote, renseigne les indicateurs associés

Se doter d'un **budget** pour financer les actions climat-air-énergie :

- Travailler un "budget climat", sensibiliser les agents dans le cadre de préparation budgétaire
- Diversifier les modes de financement : recherche de subvention pour accélérer les projets, développement des financements participatifs

AXE 2 : Exemplarité interne et éco-responsabilité des services communaux

Organiser les **ressources humaines** pour mener la politique climat-air-énergie :

- Faire évoluer des fiches de postes et entretiens d'évaluation (inclure des missions climat-air-énergie)
- Définir et intégrer des objectifs de services climat-air-énergie
- Identifier les potentiels ambassadeurs climat-air-énergie
- Libérer du temps aux agents pour permettre l'acculturation climat-air-énergie (ateliers, éco-défis,...)
- Sensibiliser les nouveaux agents à la démarche communale climat-air-énergie

Former les agents en matière de développement durable :

- Formaliser le plan de formation
- Former les agents aux nouvelles normes environnementales

Sensibiliser et engager les agents et les élus dans la transition écologique :

- Réaliser des ateliers de sensibilisation (fresque du climat, éco-geste)
- Mettre en place une boîte à idée, organiser les éco-défis interservices
- Communiquer en interne : mettre en place une lettre mensuelle avec éco-quiz et éco-gestes

Favoriser les pratiques éco-responsables en matière de **numérique** :

- Systématiser le courrier et les procédures dématérialisées
- Développer une culture numérique responsable et éco-gestes chez les agents : envoi de mails, usage des outils collaboratifs type TEAMS, réduction des impressions
- Renouveler l'équipement informatique des agents, faire un don de l'ancien matériel à une association

Formaliser une politique de **mobilité durable** au sein de la collectivité (PDA) :

- Informer, sensibiliser, inciter financièrement les agents à l'usage des modes actifs/transport en commun
- Favoriser et soutenir les trajets domicile-travail alternatifs (covoiturage, vélo libre-service, parking vélo)
- Former les agents à l'éco-conduite
- Former les agents à la conduite de véhicule à mobilité durable (vélos et voiture électrique)
- S'associer au plan de déplacement des entreprises bois-guillaumaises

Réduire impact environnemental des déplacements professionnels des agents communaux :

- Mettre à disposition des agents des moyens de déplacement plus durables (vélos et véhicules élec.)
- Installer les bornes électriques pour le besoin interne
- Etablir un bilan de consommation des différents véhicules, identifier des axes d'amélioration

Formaliser une stratégie patrimoniale et être exemplaire sur les **bâtiments publics** neufs et rénovés :

- Utilisation de matériaux et techniques vertueuses pour la rénovation et construction neuve
- Utilisation généralisée de matériaux de réemploi
- Performance énergétique des nouveaux bâtiments (RE2020 ou RC+)
- Orientation, confort été
- Végétalisation des façades intérieurs/extérieurs et couvertures bâti ville
- Pour tout nouveau chantier, intégration d'une clause sur la gestion et réutilisation des déchets

Favoriser une **commande publique** exemplaire :

- Formaliser une procédure d'achat durable : élaborer une charte
- Centraliser des commandes de fournitures administratives pour tous les services communaux
- Opter systématiquement pour les produits éco-labellisés
- Étudier la possibilité d'intégration de critères de durabilité dans les marchés publics de la commune
- Intégrer les clauses environnementales et sociales dans les marchés publics de la commune
- Augmenter la valeur des critères de développement durable dans l'attribution des marchés
- Étudier la mise en place d'un système de contrôle du respect des critères lors des chantiers
- Rejoindre le réseau RAN COPER (Réseau des Acheteurs Normands pour la Commande Publique Eco-Responsable)

AXE 3 : Bâtiment performant, rénovation énergétique, développement des énergies renouvelables

Mettre en place un **Schéma Directeur Immobilier** et **Plan Pluriannuel d'Investissement** pour la rénovation :

- Faire un inventaire complet du patrimoine (état général, consommation et usage) et organiser le suivi
- Construire des scénarii d'évolution et d'amélioration du patrimoine
- Mettre en place un PPI de rénovation du patrimoine (au moins 1 bâtiment / an)
- Généraliser des diagnostics thermiques

Réduire les **consommations énergétiques** du patrimoine bâti de la collectivité :

- Optimiser les consommations via des solutions "smart building" (capteurs élec/gaz/eau par bâtiment)
- Mettre en place un système de suivi des consommations et une comptabilité analytique
- Adapter les consommations aux usages des bâtiments
- Sensibiliser les utilisateurs à la réduction des consommations

Mettre en place des actions de sobriété d'**éclairage** des bâtiments publics :

- Détecteur de présence à généraliser
- Passage de tous les bâtiments en LED
- Eclairage public communal et signalisation verticale au solaire

Réduire les consommations d'**eau** du réseau et assurer le suivi :

- Installer les compteurs d'eau par bâtiment
- Installer les équipements de réduction de pression sur les robinets
- Installer des récupérateurs d'eau de pluie sur l'existant et sur les nouvelles constructions

Sensibiliser les usagers sur la réduction de consommation eau

Favoriser la **rénovation énergétique** des bâtiments existants et la construction durable sur le territoire :

- Devenir commune Ambadrice de la SPL ALTERN (MRN) pour accélérer la rénovation énergétique
- Réaliser une thermographie aérienne (en lien avec la MRN) pour identifier les bâtiments les plus énergivores et communiquer vers les habitants
- Conseiller et accompagner les habitants en matière de rénovation énergétique et construction durable : mettre en place une permanence locale de l'ALTERN

Encourager la rénovation des bâtiments existants et inciter la construction durable sur le territoire : faire la promotion de la mission de conseil et d'accompagnement ALTERN auprès des habitants, des entreprises et des bailleurs locaux

Prévenir et lutter contre la **précarité énergétique** :

- Conseiller et accompagner les bénéficiaires CCAS en matière de lutte contre la précarité énergétique liée au logement
- Développer / renforcer la coopération avec les acteurs professionnels du bâtiment afin d'initier les actions en matière de lutte contre la précarité énergétique liée au logement

Développer les **énergies solaires** :

- Monter en compétences sur le sujet
- Réaliser un diagnostic solaire et étude d'opportunité d'installation des panneaux photovoltaïques (PV)
- Installer des équipements de production d'électricité PV (panneaux / vitres / tuiles solaires)
- Construire des ombrières dans les parking municipaux
- Equiper les préaux de panneaux PV

S'engager dans une démarche de management des énergies - ISO 50001

AXE 4 : Urbanisme et aménagement durable du territoire

Limiter l'étalement urbain et l'artificialisation des terres communales :

- Favoriser la densité et la compacité des constructions pour lutter contre l'étalement urbain
- Engager une étude de territoire et mise en place d'un périmètre d'étude
- Collaborer avec la MRN pour l'obtention et le partage de données numériques du territoire

Intégrer les nouvelles constructions dans leur environnement immédiat (végétalisation, terrassement)

Formaliser et promouvoir l'urbanisme durable à l'échelle communale :

- Elaborer une **Charte d'urbanisme** et tirer vers le haut la qualité environnementale des projets d'urbanisme et d'aménagement via des critères exigés aux programmistes, promoteurs et constructeurs
- Associer les bailleurs sociaux, promoteurs, entreprises à la démarche
- Organiser une formation des élus municipaux à l'urbanisme durable

Développer la concertation dans les projets urbains

Apaiser la circulation sur la commune (en lien avec la MRN) :

- Etudier le passage en zone 30 sur toute la commune
- Etudier la possibilité du passage de la Rocade à 70 km/h
- Favoriser la création de zones de partage
- Pour les zones concernées par l'excès de vitesse favoriser les aménagements de régulation de vitesse

AXE 5 : Alimentation et agriculture durable

Contribuer à la mise en œuvre du PAT de la MRN (Projet Alimentaire Territorial) en aidant les acteurs à s'organiser en filière alimentaire locale, favoriser la diffusion de l'inventaire des **producteurs locaux** auprès des élus, des agents et des habitants du territoire

Améliorer l'autonomie alimentaire du territoire :

- Implanter sur la commune une **ferme urbaine** maraîchère en agriculture biologique
- Accompagner le projet de mise en place d'un espace test agricole
- Favoriser et accompagner les projets de jardins partagés
- Favoriser l'implantation des végétaux comestibles sur la commune

Favoriser le changement des habitudes alimentaires, notamment dans la **restauration collective** :

- S'engager dans la démarche "Mon Resto Responsable"
- Augmenter la part de produits alimentaires bio et locaux dans la restauration scolaire
- Augmenter le nombre de repas végétariens, proposer une alternative végétarienne tous les jours, sensibiliser sur l'alimentation sans viande

AXE 6 : Gestion de l'eau, des espaces verts et de la biodiversité

Réduire des îlots de chaleur, généraliser la **végétalisation** sur la commune, favoriser la biodiversité :

- Cartographier et caractériser les îlots de chaleur sur la commune, identifier les actions d'adaptation
- Végétaliser les écoles, cimetières, abribus, façades, murs, clôtures, parking
- Planter des arbres et un forêt Miyawaki (forêt urbaine très dense), un arbre abattu = 3 arbres plantés
- Planter des végétaux comestibles et d'arbres fruitiers
- Obtenir le niveau 3 dans le cadre de la Charte d'entretien des espaces verts
- Favoriser la végétalisation de l'espace public - Permis à végétaliser
- Proposer une concertation autour de la place des arbres et du classement des arbres remarquables

Optimiser la gestion des **eaux pluviales** :

- Connaître les enjeux locaux de la gestion des eaux pluviales et des inondations
- Mener des actions de prévention des inondations et de protection du milieu via hydraulique douce
- Installer des récupérateurs d'eau

S'engager dans une démarche **Atlas de la Biodiversité Communale** soutenu par l'Office Français de la Biodiversité, et programmer des animations autour de la nature

Mettre en œuvre le projet de création d'un parcours de découverte sur le thème de la biodiversité du patrimoine naturel de la commune « De mares en vergers » (Portes de la Forêt)

AXE 7 : Gestion des déchets

Mener les actions visant la prévention, réduction et valorisation des déchets :

- Optimiser la gestion des déchets publics (corbeilles, cimetières)
- Valoriser les déchets résiduels : bouchons, outils d'écriture, piles
- Promouvoir l'installation des composteurs individuels et collectifs
- Optimiser l'utilisation du Broyeur des végétaux : proposer aux habitants un service de broyage
- Etudier la possibilité de mise en place d'un système de consigne, en particulier avec les écoles
- Sensibilisation au tri des déchets (en interne et en externe)

Participer activement à la mise en œuvre du Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) de la Métropole :

- S'approprier le Plan en le présentant, en interne, aux élus et services municipaux
- Être relais de la démarche, promouvoir les actions du Plan auprès du grand public et des entreprises

AXE 8 : Mobilités durables

Favoriser la **mobilité alternative** à la voiture :

- Favoriser la création des voies piétonnes
- Réaliser un plan des sentes communales
- Cartographier les trottoirs accessibles PMR

Réalisation d'une Carte Circulation douce (sans voiture)

Favoriser le développement du **réseau cyclable** :

- Création, l'aménagement et la sécurisation des pistes cyclables (en lien avec la MRN)
- Développement des infrastructures pour les cycles (parking vélo, arceaux, borne de réparation)

Favoriser l'utilisation du **transport en commun** : information et sensibilisation interne et externe

Informier et sensibiliser les habitants à la mobilité durable (vélo, bus, covoiturage, parking relais)

Favoriser l'installation des **bornes électriques** sur la commune et mettre en place un système permettant d'optimiser l'utilisation des borne (limitation de la durée)

Développer des nouvelles lignes **Pédibus**

Expérimenter le **covoiturage** en direction du collège Léonard de Vinci ou le lycée Rey pour les jeunes dans les différents quartiers

Dans le cadre de la mise en place par la MRN de ZFE (Zone à Faibles Emissions Mobilité), accompagner les personnes vulnérables pour le **remplacement de véhicule**

S'approprier le diagnostic Mobilité de la Métropole (rendu prévu pour 2023) et tenir compte des recommandations émises à destination des communes

AXE 9 : Sensibilisation des publics au développement durable

Développer une stratégie de **communication** autour de la transition écologique :

- Communiquer et valoriser les actions menées par la ville afin de sensibiliser et mobiliser les publics
- Elaborer un livret "Bois-Guillaume en transition" à destination des habitants et acteurs du territoire

S'inscrire durablement dans une stratégie d'éducation à l'environnement en adhérant à la démarche du **PACTE** (Plan d'Accompagnement des Changements de la Transition Ecologique) proposée par la MRN :

- Formaliser le programme d'action et adhérer à la démarche par délibération de la commune
- Réaliser au moins 3 animations / an

Sensibiliser et mobiliser les **habitants** de la commune en matière de transition écologique :

- Organiser des animations sur les thématiques développement durables à destination des habitants
- Participer chaque année à la semaine du développement durable en proposant aux habitants des événements thématiques

Développer des actions d'éducation et de sensibilisation dans les **établissements scolaires** :

- Sensibiliser les enfants aux enjeux climat-air-énergie et à l'éco-citoyenneté (ateliers, évènements)
- Mener des actions à l'éducation routière

Informier et sensibiliser les habitants sur les différents dispositifs d'aides et de conseil en matière d'économies d'énergies et de rénovation énergétique en assurant une communication ciblée et adaptée aux différents publics (particuliers, entreprises, associations)

AXE 10 : Coopération avec les différents acteurs du territoire

S'approprier les documents cadres de la **Métropole** en matière de transition écologique (PCAET, COP21, outil Cit'ergie) et solliciter les dispositifs proposés en fonction des projets communaux

Renforcer la coopération **intercommunale** en matière de développement durable :

- Systématiser des échanges autour de la transition écologique (retours d'expérience, bonnes pratiques)
- Participer à des actions de mutualisation sur le territoire (expertise, financement)
- Elaborer un annuaire partagé des contacts des acteurs du territoire

Initier une coopération en matière de développement durable à l'échelle **internationale** notamment avec les villes jumelées de la commune

Sensibiliser et mobiliser les **associations** locales, favoriser les pratiques éco-responsables :

- Utilisation économe des locaux municipaux mis à disposition : leur faire signer une charte de bon usage, les impliquer dans le suivi des fluides (un bilan annuel des consommations eau et énergie)
- Eco conditionner les subventions

Favoriser les projets éco-responsables des **écoles** : créer une enveloppe spécifique pour soutenir les projets les plus vertueux

Initier la collaboration avec les **établissements d'enseignement supérieur**, participer à des études et des recherches

Favoriser une coopération **citoyenne** : créer un budget participatif en lien avec les objectifs climat-air-énergie, conseiller et financer les initiatives citoyennes les plus vertueuses via votes des habitants

Engager le contact avec les acteurs du territoire spécialisés en accompagnement et accélération de projet (notamment la banque des territoires)

Mobiliser les **TPE/PME** autour de la transition écologique :

- Organiser un évènement fédérateur autour de la transition écolo. à destination des entreprises locales
- Initier des groupes de travail thématiques inter-entreprises pour faciliter des projets collaboratifs en matière de RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)

Réaliser un inventaire des entreprises écoresponsables et producteurs locaux et promouvoir les activités économiques durables sur le territoire

Mettre en place une stratégie d'accompagnement des **commerçants et artisans** de la commune :

- Accompagner la mise en place du dispositif éco-défis de la CMA
- Sensibiliser les artisans-commerçants aux éco-gestes et promouvoir les actions commerciales éco-labellisées
- Promouvoir le PLPDMA de la MRN, la gestion des déchets, l'économie circulaire auprès des entreprises du territoire
- Promouvoir les modes de mobilité alternative auprès des entreprises du territoire